Logement

PostÃ© par: lettres types
Publiée le : 30/11/2007 14:31:01

Monsieur, La loi de (citer le texte. Vous pouvez par exemple le demander Ã la FNAIM, FÃ©dÃ©ration nationale des agents immobiliers) dispense les locataires du versement du droit au bail depuis le mois de janvier 2000. Ayant versÃ© indÃ»ment cette somme depuis cette date, je vous propose, pour vous simplifier les choses, de vous rÃ©gler ma prochaine mensualitÃ©, diminuÃ©e des F d'indus. Je vous saurais grÃ© de bien vouloir m'indiquer si cette formule vous agrÃ©e, et vous prie de croire, madame monsieur, en l'assurance de ma considÃ©ration distinguÃ©e.

ModÃ¨le de lettre pour rÃ©clamer au propriÃ©taire le remboursement du droit de bail